

**COMMISSION LOCALE DE PROPAGANDE DU DEPARTEMENT DE L'YONNE**

**ELECTION PRESIDENTIELLE DES 23 AVRIL ET 7 MAI 2017**

**FICHE A L'USAGE DES MANDATAIRES DES CANDIDATS**

**« TRAVAUX DE MISE SOUS PLI ET DE COLISAGE »**

Nombre de candidats officiel au 1 <sup>er</sup> tour (Cf. liste établie par le Conseil Constitutionnel le 18 mars 2017 )	11
Choix du mode de préparation des plis aux électeurs et des colis aux mairies	Externalisation
Prestataire en charge de la mise sous pli et du colisage (candidat attributaire du marché public lancé par la Préfecture de l'Yonne en août 2016)	<b>Société 3ma group</b>
Lieu de mise sous pli et de préparation du colisage  Informations pratiques	Entrepôts 3ma group CONTACTS 3ma group  <b>Livraisons :</b> <b>Du lundi au jeudi : 8h à 12h – 14h à 18h</b> <b>Le vendredi : 8h à 12h – 14h à 17h</b>  Les locaux sont facilement accessibles. Il n'est pas nécessaire d'utiliser des camions à hayons.
Nombre d'électeurs du département de l'Yonne au 28 février 2017	243 600
(Nombre de profession à imprimer par candidat = Nombre d'électeurs du département de l'Yonne au 28 février 2017 + majoration de 5 %)	255 780
Présentation des circulaires	Les circulaires (professions de foi) doivent être obligatoirement désencartées

<p>Nombre d’emplacement d’affichage</p>	<p>Total pour le département : 780 emplacements</p> <p>La liste est disponible sur le site Internet des services de l’Etat à la rubrique à l’adresse :</p> <p><a href="http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete-et-Elections/Les-elections/Informations-generales2/Informations-generales">http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete-et-Elections/Les-elections/Informations-generales2/Informations-generales</a></p>
<p>Date limite de réception des circulaires.</p>	<p><b>Pour le premier tour :</b> Lundi 10 avril 2017 à 12 heures</p> <p><b>Pour le second tour :</b> Mardi 2 mai 2017 à 12h00</p>
<p>Prestataire en charge de la fabrication et de la livraison des bulletins de vote (Candidat attributaire du marché public lancé par les 4 préfetures de Bourgogne en décembre 2016)</p>	<p>Imprimerie Nationale</p>
<p>Nombre de bulletins à réaliser par candidat ( à titre d’information)</p>	<p>541 279</p>
<p>Date limite de réception des bulletins de vote</p>	<p>Lundi 10 avril 2017 à 12h00 ( 1<sup>er</sup> tour) Mardi 2 mai 2017 à 12h00 ( 2<sup>nd</sup> tour)</p>
<p><b><u>CONTACTS A LA PREFECTURE DE L’YONNE :</u></b></p>	<p>Préfecture de l’Yonne Direction de la citoyenneté et des usagers de la route Service de la citoyenneté et des usagers de la route</p> <p>Karima SALEM: 03 86 72 78 82 <a href="mailto:pref-elections@yonne.gouv.fr">pref-elections@yonne.gouv.fr</a></p> <p>Sophie BROCHARD : 03 86 72 78 87 <a href="mailto:pref-elections@yonne.gouv.fr">pref-elections@yonne.gouv.fr</a></p> <p>Sylvie DELVIGNE : 03 86 72 78 85 <a href="mailto:pref-elections@yonne.gouv.fr">pref-elections@yonne.gouv.fr</a></p>

# Liste officielle des candidats à l'élection présidentielle

Publiée le 18 mars 2017 par le Conseil constitutionnel

- M. Nicolas DUPONT-AIGNAN
- Mme Marine LE PEN
- M. Emmanuel MACRON
- M. Benoît HAMON
- Mme Nathalie ARTHAUD
- M. Philippe POUTOU
- M. Jacques CHEMINADE
- M. Jean LASSALLE
- M. Jean-Luc MÉLENCHON
- M. François ASSELINEAU
- M. François FILLON

*\*L'ordre de la liste est établi par tirage au sort.*